



Contrat d'hébergement 2020-2021

Entre les soussignés,

Le Foyer Etudiant Saint Jean Eudes, situé 1 rue Jean Dolent, 75014 Paris, représenté par le Père Pierre-Yves Pecqueux pour la direction

d'une part

et

Monsieur _____

Né le _____ à _____ de nationalité _____

Adresse familiale : _____

d'autre part,

il a été convenu et arrêté que ce dernier s'engage à être occupant d'une chambre de ce foyer à titre d'hébergement pour la durée de l'année universitaire 2020 / 2021 (du 29 août 2020 au 27 juin 2021).

A cette fin, **Monsieur** _____

- déclare avoir pris connaissance de la Charte du Foyer Etudiant Saint Jean Eudes ainsi que de son Règlement intérieur et avoir pris le temps d'y réfléchir,
- s'engage à respecter l'esprit du Foyer tel que décrit dans la Charte et à être partie prenante des activités communes (notamment repas hebdomadaire, occasions de partage, responsabilités...),
- s'engage à respecter le Règlement intérieur du Foyer et reconnaît à la direction le droit de rompre ce contrat d'engagement sans préavis ni compensation financière en cas de manquements graves aux règles du savoir-vivre, et du respect des personnes et des biens.

De son côté, **le Foyer** s'engage à permettre cet hébergement selon le même esprit et à rendre compte à la famille de l'étudiant de difficultés notables éventuelles.

*Date et signature de l'étudiant,
avec la mention manuscrite « lu et approuvé »*

Pour la direction du Foyer

*Contresignature des parents
si l'étudiant est mineur :*

Fait en deux exemplaires, l'un pour l'étudiant, l'autre pour la direction du Foyer